Image not found or type unknown

# Changement d'horaire au profit d'une de mes collègue

Par **lydie63**, le **13/03/2016** à **07:42**

bonjour,
je suis fonctionnaire territoriale. On me propose une modification d'horaire en faveur d'une de mes collègue 8.30-18.00 voir 8.30-17.00. Je suis en fonction sur un poste administratif depuis 3 mois ou tout se passe très bien. Ma collègue attendait ces heures en plus depuis longtemps. Mais dans le cadre de mon reclassement c'est moi qui en ai bénéficiées . On voudrait donc me placer à sa place de façon qu' elle récupère mes taches administratives (comment déshabiller jacques pour rhabiller Paul[smile3]).
Veuve avec 3 enfants(9-14&16 ans) et pas de famille aux alentours, je ne peux me permettre de faire un autre horaire que 9-17, et ce à 100%.De plus cela impliquerait que je doive abandonner des remplacements que j'effectue sur la plage 11.20-13.20 pour lesquels je suis diplômée et donc avec expérience et pas elle.
pour le moment j'ai refusé... quelles pourraient être mes option pour ne pas avoir a être obligée d'accepter de la remplacer?

Par **P.M.**, le **13/03/2016** à **09:23**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés